

Les modalités et garanties d'un travail abouti !

Creersansdetruire a été créé en raison d'une profonde prise de conscience qui **dépasse largement la question qui nous taraude tous**

: Comment gagner sa vie ? Question qui certes est importante, sans toutefois être la plus importante, loin de là !

L'entreprise n'a pas été créée pour forcer à la vente de prestations intellectuelles. Creersansdetruire a été créé en suivant l'idée que nous faisons du conseil qui, si il est pertinent, vraiment utile, fera l'objet d'un **contrat entre les deux sociétés**.

Avant toute signature d'un contrat !

Avant toute signature d'un contrat, nous devons **nous assurer mutuellement que notre ligne d'horizon est partagée et que les actions souhaitées sont avisées, adéquates et n'écartent aucun membre de la structure**.

Sur cette base, un temps est défini entre les deux partis pour établir un point de situation réelle et estimer la température, l'humeur générale qui règne dans l'entreprise : C'est le temps de l'audit.

Le coût est simple : Celui d'une journée de prestation multiplié par le nombre de jours nécessaires à accomplir un audit sérieux selon la précision souhaitée par l'entrepreneur sur la base de ce qui est écrit ci-dessus. Ceci est également fonction des sujets traités : production de déchets, transport, consommation d'énergie, motivation du(es) produit(s) et/ou service(s) et engagement des salariés, besoins de ressources classées selon les critères "non renouvelables", "renouvelables", "réutilisables", etc.

A propos de l'Audit, base de la collaboration future

Veillez noter que le temps consacré à l'audit varie de quelques heures à plusieurs jours. **Creersansdetruire s'engage à préciser la durée, le mode opératoire et les documents**, et le plan d'actions déclinées concrètement, comprenant :

- État des lieux
- Liste des recommandations classées selon plusieurs critères (l'état de conscience des salariés, la nature des ressources, le raison d'être, le devenir des produits & services développés ou commercialisés par l'entreprise, etc.)

Modalités et garanties

Écrit par Hervé le Grand

Samedi, 01 Juin 2013 11:56 - Mis à jour Samedi, 27 Juillet 2013 05:57

- Le plan d'action dans laquelle figura en tête, les actions de sensibilisation sur la base de l'empathie, la participation de l'ensemble du personnel aux actions à venir (co-création des nouvelles bases, conduite du changement, et passage évolution de l'état initial à l'état souhaité selon des paliers acceptés et réalistes) soit porter par eux. Les entretiens, tables rondes, conférences aideront à instaurer un climat de confiance, permettant inter-actions pour un résultat optimal souhaité par l'ensemble des salariés.

- Le coût de l'ensemble en régie, sur la base d'un plan précis & détaillé avec possibilité d'ajustement ce que ne permet pas le forfait !

Vos clients et fournisseurs ne sont pas oubliés !

Ce sont les parties prenantes principales aussi, simultanément nous proposerons d'**expliquer la démarche d'évolution aux fournisseurs ainsi qu'à vos clients.**

L'idée principale étant : Alimenter l'évolution de votre entreprise et assurer pour vos fournisseurs la

pérennisation de votre collaboration

et de permettre à vos clients de

comprendre votre évolution

Durant cette phase, l'entreprise devra sans doute faire des choix majeurs et historique : mettre un terme à certains procédés, transformer les prédateurs (en coopération) des écosystèmes afin d'inverser le processus, soit nourrir l'écosystème.

L'évolution proposée permettra aussi de donner plus de sens et de recouvrir la **confiance aux salariés** si

celle-ci avait été perdue, voire jamais atteinte pour nombre de salariés.

L'évolution permettra aussi d'étudier, de repenser si nécessaire et établir une **hiérarchie légère et accessible.**

L'idée sera aussi de faire le point sur les

grilles des appointements

, aborder le sujet des primes et de toute ce qui constitue à force des sources de conflits, de jalousie, de haine, de lassitude, de découragement, de détachement et de m'enfoutisme générant la chute de l'entreprise.

Creersansdetruire estime, voit l'entreprise comme une entité avec nombre d'organe tous aussi important les uns que les autres y compris les organes chargés de l'entretien de l'entité !

Modalités et garanties

Écrit par Hervé le Grand

Samedi, 01 Juin 2013 11:56 - Mis à jour Samedi, 27 Juillet 2013 05:57

Creersansdetruire part du principe que le résultat d'une entreprise est dû à l'ensemble des tâches effectuées, y compris les tâches les plus ingrates comme celle d'avoir le courage et l'humilité de faire le ménage. Aussi la répartition des bénéfices de l'entreprise doit être pensée à l'aune de la valeur ajoutée de l'ensemble et non réparti entre les forces de vente qui sont vu à travers Creersansdetruire comme des conseillers, c'est-à-dire que le conseil conduit à la signature d'un contrat si ce dernier a du sens pour les deux parties prenantes et soutenable (planète) et cohérent (socialement et économiquement).

La fiche "[Contact](#)" est à votre disposition pour nous joindre.

Votre "intention d'agir" d'agir sur la base de la soutenabilité et de la cohérence est essentielle pour réussir notre travail en commun. Notre base commune sera concrètement : "*Primum non nocere*".

Primum non nocere

D'abord ne pas nuire

{jcomments on}